Participation des parents d'élèves à la vie de l'établissement

publié le 16/09/2019

Les fédérations de parents d’élèves ont besoin de vous : en tant que parents, vous avez votre rôle à jouer dans la scolarisation de vos enfants. Il vous est possible de représenter les autres familles dans différentes instances de l’établissement : conseil d’administration, commission éducative, conseil de discipline... ainsi que dans les conseils de classe (ceux-ci se réunissent chaque trimestre)
Si vous souhaitez vous faire connaître auprès des fédérations de parents d’élèves, vous pouvez nous contacter au ce.0160116p@ac-poitiers.fr
Nous transmettrons alors vos coordonnées aux responsables des fédérations.
Merci d’avance de votre participation à la vie du collège.

F. LACHAISE, Principal

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.